

COMPTE-RENDU CTL du 24/04/2017

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, Mme FORE, M.FRAYSSSE.
M. COATANEA, secrétaire.
Représentants du personnel : OBLIN Pierre, Marie-Caroline COMBES pour FO-DGFIP.

Le CTL s'est ouvert à 14 h 00.

Les autres organisations syndicales ont lu une déclaration liminaire dans laquelle ils expliquent leur choix de ne pas siéger. Même si nous partageons une partie non négligeable des propos tenus, nous avons choisi de siéger afin de défendre vos intérêts.

Cependant, nous avons refusé de discuter lors de ce CTL du DUERP, du PAP et du Tableau de Bord de Veille Sociale, en raison du peu de temps accordé par le Directeur pour un ordre du jour bien fourni.

1°) APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 20/10/2016, 15/12/2016 (Emplois et Hors Emplois), 05/01/2017 (Emplois et Hors Emplois).

Approuvés à l'unanimité.

2°) ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Une note de service nationale impose des modifications « dans un contexte de contrainte budgétaire et de réduction des effectifs ». Il n'est pas laissé de marge de manœuvre aux CTL pour amender ce règlement-type : on se demande bien pourquoi on vote !

Ces changements vont permettre, n'en doutons pas, de réaliser de substantielles économies : les frais de déplacement des représentants suppléants du personnel (quand ils siègent sans voix délibérative) ne seront plus remboursés.

Et dans la foulée, l'Administration a harmonisé (par le bas) la durée des autorisations d'absence dans le cadre des préparations et compte-rendus des Comités Techniques.

Si, avec tout ça, l'Administration souhaite toujours avoir un dialogue social de qualité, nous pouvons nous poser des questions ...

Sachez en tout cas que, malgré les bâtons mis dans les roues, nous continuerons à faire le maximum pour étudier et défendre les dossiers.

Nous avons donc voté contre cette nouvelle version du règlement intérieur qui, sachez-le, ne fera pas de jaloux, puisque nos collègues siégeant en CAPL se verront appliquer les mêmes modalités.

3°) EVOLUTION DES HORAIRES D OUVERTURE PENDANT LA CAMPAGNE IR

L'Administration a procédé à un joli copié-collé des horaires de l'année dernière, à une exception près. En effet, toute mention à l'accueil sur rendez-vous a disparu !

Nous avons donc réclamé des éclaircissements et nous sommes entendus dire que, pour éviter toute confusion avec l'Accueil sur Rendez-Vous version nationale, l'accueil sur rendez-vous traditionnel a été passé à la trappe dans cette présentation, mais il existe toujours dans la vraie vie.

L' Accueil sur Rendez-Vous (à ne pas confondre avec l'accueil sur rendez-vous) se mettra en place dans l'Indre à un horizon encore inconnu. Il implique que le redevable prenne rendez-vous sur impots.gouv.fr, pose sa question et joigne les justificatifs par ce biais. Le SIP devra, lui, tenir un carnet de rendez-vous (encore du boulot !).

Même si la campagne IR ne démarre officiellement que le 2 mai, elle est déjà bien entamée dans les faits, comme vous avez pu le constater dans vos différents sites.

Comme l'année dernière, vos représentants de FO-DGFIP 36 ont choisi de s'abstenir lors du vote.

5°) PRESENTATION DU DUERP ET DU PAP 2017

Le Directeur, malgré notre demande de reporter l'examen de ces points à un prochain CTL, a refusé. Pour lui, le DUERP et le PAP ayant déjà fait l'objet d'un vote en CHSCT, l'information du CTL ne doit prendre qu'un temps limité. Nous sommes en désaccord avec cette vision des choses, chaque instance ayant son rôle à jouer. En conséquence, nous considérons que nous n'avons pas reçu l'information à ce sujet.

6°) TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE 2016

L'examen du Tableau de Bord *allégé* de Veille Sociale a été reporté au prochain CTL.

En espérant que l'ordre du jour ne soit pas non plus trop chargé, eu égard à la durée prévisionnelle du CTL.

A la demande de la Direction Générale, les seuls indicateurs retenus cette année ont été ceux portant sur l'absentéisme et le temps de travail.

Est-ce pour soulager des services RH surchargés ou pour passer sous silence quelques problèmes ? Sans doute un peu des deux ...

7°) QUESTIONS DIVERSES

- Dons de jours à un agent parent d'un enfant gravement malade

Nous avons demandé si deux conjoints travaillant dans notre Administration pouvaient bénéficier chacun des 90 jours, soit 180 au total. La Direction nous a répondu positivement, après avoir pris l'attache de la Centrale.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette position humaine.

- Equipe de renfort :

Pour la constitution du vivier, 5 personnes ont été reçues par la Direction : 1 C et 1 B ont été retenus. Ils sont donc prioritaires au mouvement national pour intégrer l'EDR si des places se libèrent.

- Rapprochement des SIE extérieurs :

SIE de la Châtre : 1 agent partirait en retraite, et 1 agent glisserait au SIP de la Châtre.

SIE d'Argenton sur Creuse : 1 agent glisserait au SIP d'Argenton sur Creuse, 1 agent suivrait la mission sur le SIE du Blanc, et 1 agent exercerait la mission à distance en restant positionné au CDFiP d'Argenton sur Creuse.

- Service civique :

La volontaire du service civique en poste au CDFiP de Châteauroux depuis plusieurs mois nous quittera début juin.

Une autre volontaire est actuellement en poste à Châteauroux pour aider à la réception du public pendant la campagne IR.

Deux autres volontaires sont basés à Issoudun, et l'un d'eux rejoindra le CDFiP de Châteauroux prochainement.

Le prochain CTL est programmé le 16 mai.

Fin de la réunion à 15h40.